



**Sainte-Brigide-
d'Iberville**

Des gens de coeur et de terre

AVIS PUBLIC
Séance du 5 octobre reportée au lendemain

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville

Avis public est donné de ce qui suit :

- La séance ordinaire qui était prévue au lundi 5 octobre 2026 à 19 h30 est reportée au :

Mardi 6 octobre 2026 à 19 h30.

Ce changement est rendu nécessaire en raison de la tenue des élections provinciales le même jour.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 15^e jour de septembre 2026.

Catherine Emond

Directrice générale et greffière-trésorière